Secteur de la santé : la Propriété Intellectuelle en question

Abderrahim DERRAJI - 2018-12-06 10:25:36 - Vu sur pharmacie.ma

La ville de Rabat a abrité, le 28 novembre, un séminaire sous le thème « L'innovation Pharmaceutique, un levier d'attractivité économique et de leadership à l'international ». Cette rencontre organisée par Global Santé en partenariat avec l'Université Mohamed VI des sciences de la santé (UM6SS), a permis à de nombreux intervenants d'échanger autour de l'innovation et de la propriété intellectuelle(PI).

Lors de son allocution inaugurale, le Pr Hicham Nejmi, Secrétaire général du ministère de la Santé, a rappelé l'importance accordée à l'innovation pharmaceutique dans le plan d'action du ministère de la Santé. Un représentant du ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique a également pris part à ce séminaire, au même titre que d'autres experts en provennance des États-Unis, de France et du Koweit. Les différents experts ont pu mettre en avant l'apport de la promotion et la protection de l'innovation dans les politiques de santé, les enjeux de celles-ci, ainsi que le rôle de la gouvernance et la réglementation en matière d'innovation. Ils ont aussi retenu les recommandations suivantes : - Veiller à la bonne application des règles de mise en pratique des accords de libre-échange, notamment en matière de protection de la PI, - renforcer les lois existantes pour valoriser l'apport de l'innovation dans les échanges économiques, - mettre en place et assurer un système de sensibilisation aux programmes se référant à la PI et ses externalités positives, - s'assurer de la mise en place d'un organisme public géré par l'État, pour veiller sur le transfert de technologie entre le secteur public et privé dans le secteur de la santé, - encourager la mise en place d'un cadre juridique favorable à la promotion et l'intégration d'une PI soutenant l'attractivité des laboratoires pharmaceutiques au niveau national, - créer un écosystème favorable à l'utilisation de la propriété industrielle dans le secteur pharmaceutique, - œuvrer pour la mise en place d'un cluster universitaire permettant aux entreprises actives dans le secteur de la santé de travailler en étroite collaboration avec les laboratoires de recherches et promouvoir ainsi l'innovation en permettant de répondre aux attentes des universités et acteurs de santé publique, - encourager la mise en place de cellules de valorisation de brevets pour accompagner les « petits » laboratoires dans la promotion de leur création et leur innovation, - incuber des sociétés d'accélération de transfert technologique dans les universités de santé publiques et privés afin de détecter l'innovation et assurer un lien avec les organismes, secteurs qui valoriseraient cette innovation, - et créer des synergies entre le ministère de la Santé et de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique afin de créer un environnement favorable à l'innovation dans le secteur de la santé.

> « La recherche et l'innovation sont au centre des politiques publiques sanitaires dans les pays les plus avancés, notamment grâce aux évolutions biotechnologiques du secteur pharmaceutique. La volonté du Maroc de moderniser son système de santé, le rendre plus accessible et plus performant nécessite une harmonisation du cadre réglementaire et académique pour rendre notre pays plus attractif. Nous devons profiter des accords de libre-échange pour attirer les meilleurs savoir-faire dans le secteur de la santé » a affirmé le Pr Chakib Nejjari, Président de l'UM6SS lors de la séance d'ouverture de ce séminaire. « La recherche et l'innovation sont aujourd'hui des prérequis obligatoires pour se mettre au diapason de l'économie mondiale. Dans le secteur de la santé et pharmaceutique, cette logique est encore plus forte. Notre pays enregistre de belles avancées dans l'innovation et la recherche. Nous devons maintenir cette dynamique qui place le Maroc comme une plateforme d'accueil privilégiée des investissements les plus productifs et les plus créateurs de valeur » note pour sa part, Mr Hatim Benjelloun, Fondateur du Think Tank Global Santé.

Faut-il le rappeler, le Maroc est considéré comme un pays d'avenir par la Global Innovation Policy Center, puisqu'il a fait son entrée au classement des pays les plus favorables à l'innovation et à l'encadrement en matière de protection intellectuelle. En effet, le Royaume s'est hissé à la 21ème place sur 50, dans l'édition 2018 de l'international index PI.